



# BARBARA BUI



## SOMMAIRE

Introduction	Commentaires des données chiffrées du semestre .....	3
Partie 1	Comptes consolidés résumés .....	4
Partie 2	Principes comptables .....	8
Partie 3	Notes annexes.....	13
Partie 4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011).....	22
Partie 5	Déclaration du responsable du rapport financier semestriel .....	24



# Comptes consolidés résumés 1<sup>er</sup> semestre 2011

## COMMENTAIRES DES DONNEES CHIFFRES DU SEMESTRE

En millions d'euros	S1 2011	S1 2010	Var. %
Chiffre d'affaires	15,0	14,4	+4%
Total consolidé dont :			
- Activité Boutiques (retail)	6,7	6,3	+7%
- Activité Diffusion(wholesale)	8,3	8,1	+2%

### L'activité Diffusion renoue avec la croissance

Au 1<sup>er</sup> semestre 2011, le Groupe Barbara Bui réalise un chiffre d'affaires de 15 M€, en progression de 4% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre est en croissance de 6% par rapport à 2010, une performance qui s'appuie notamment sur le rebond de l'activité Diffusion.

Pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2011, le chiffre d'affaires de l'activité Boutiques en propre (retail) atteint 6,7 M€, en progression de 7%. Malgré la fermeture pendant 3 semaines d'une boutique pour rénovation et d'une saison de soldes mitigée, ce réseau continue d'afficher une bonne dynamique des ventes. Hors impact de cette interruption, l'activité du réseau serait en progression de 9%<sup>(1)</sup> sur le semestre.

Le chiffre d'affaires de l'activité Diffusion est en nette amélioration affichant une croissance de 11% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 bénéficiant des dernières livraisons de la collection Printemps-Eté 2011 ainsi que des premières livraisons de la saison Automne-Hiver 2011. Au global, les ventes Diffusion ressortent en progression sur le semestre (+ 2%) et s'élèvent à 8,3 M€.

*(1) Chiffre d'affaires 2010, retraité de la période de fermeture de la boutique en rénovation en mai 2011*

### Reprise des investissements

La croissance de l'activité sur le semestre s'est accompagnée d'une hausse de 0,4 M€ de la marge brute qui atteint 8,5 M€ au 30 juin 2011 et d'une amélioration du taux de marge brute de 0,5 point qui est égal à 56,5% au 30 juin 2011.

La reprise régulière de l'activité Boutiques depuis 6 trimestres consécutifs, le retour à la croissance de l'activité Diffusion et la bonne orientation des carnets de commandes, ont amené la direction de Barbara Bui à reprendre sa stratégie d'investissements. A ce titre, le 1<sup>er</sup> semestre 2011 a été, en partie consacré à la mise en place de la boutique en propre de Los Angeles.

De plus, afin de confirmer la croissance de la collection Automne/Hiver 2011 au second semestre, les frais de commercialisation ont augmenté de 8% par rapport au 30 juin 2010 (période durant laquelle les dépenses opérationnelles étaient volontairement contenues du fait de la crise).

Ainsi, le résultat opérationnel ressort à 190 K€ contre 380 K€ au 30 juin 2010. Par ailleurs, le résultat financier a été impacté par le cours de clôture très faible du dollar (différence de change -129 K€), alors qu'au 30 juin 2010, le Groupe avait bénéficié d'une évolution favorable de la devise (différence de change +154 K€).

L'ensemble de ces éléments entraîne le recul du résultat net du Groupe Barbara Bui en perte de 105 K€ au 30 juin 2011.

Hors charges liées à la nouvelle boutique de Los Angeles (101 K€), ouverte au mois de juillet 2011, le résultat net du Groupe serait à l'équilibre.

### Une structure financière saine

A fin juin 2011, les capitaux propres du Groupe de 9,8 M€ représentent 45% du total du bilan.

Barbara Bui dispose d'une trésorerie disponible confortable de 3,3 M€, pour un endettement bancaire équivalent (3,3 M€ soit 34% des capitaux propres).

### Versement des Dividendes

La société rappelle à ses actionnaires qu'elle ne versera pas de dividende en 2011.

### Perspectives 2011

Le carnet de commandes Automne/Hiver 2011, en progression de 11%, permet au Groupe Barbara Bui d'anticiper une croissance pour l'ensemble de l'exercice en cours.

La poursuite de la croissance du réseau de Boutiques en propre sur le second semestre et les performances des premiers mois d'exploitation de la boutique de Los Angeles, seront des éléments déterminants pour atteindre l'équilibre d'ici la fin de l'exercice.

La direction du Groupe n'a pas relevé d'évolution majeure des facteurs de risques tels qu'ils sont présentés de façon détaillée en page 42 du document de référence 2010. En revanche il convient de rester prudent face aux incidences que pourraient avoir les turbulences macro-économiques actuelles sur la croissance mondiale et la consommation de produits de luxe.

## 1 COMPTES CONSOLIDES RESUMES

### 1.1 Bilan consolidé au 30 juin 2011

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Ecarts d'acquisition	1			
Immobilisations incorporelles	1	1 961	1 961	1 959
Immobilisations corporelles	1	4 545	3 847	3 830
Immobilisations financières	1	914	681	916
Impôts différés	2	836	983	889
Autres actifs non courants				
Actifs non courants		8 256	7 472	7 594
Stocks	3	6 076	5 124	5 432
Clients et comptes rattachés	4	2 412	2 321	2 118
Créances d'impôts courants	9	751	583	392
Autres créances	5	1 048	529	708
Autres actifs courants	5	92		92
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 302	4 631	4 333
Actifs courants		13 682	13 188	13 076
Total de l'actif		21 937	20 660	20 669

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Capital		1 079	1 079	1 079
Primes		4 648	4 648	4 648
Réserves consolidées		4 043	3 820	3 645
Ecarts de conversion		171		171
Résultat de l'exercice		-105	230	382
Capitaux propres part du groupe	10	9 837	9 777	9 926
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres		9 837	9 777	9 926
Provisions pour pensions et retraites	6	104	84	100
Provisions pour risques et charges	6			
Dettes financières	7	2 832	2 428	2 180
Passifs d'impôts différés	2	127	112	112
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		3 064	2 624	2 392
Dettes financières (part à -1 an)	7	606	513	516
Provisions pour risques et charges (part à -1 an)	6	365	593	766
Fournisseurs et comptes rattachés	8	5 396	4 809	4 698
Dettes d'impôts courants	9	454	151	397
Autres dettes	8	2 216	2 193	1 973
Autres passifs courants				
Passifs courants		9 036	8 259	8 351
Total du passif		21 937	20 660	20 669

## 1.2 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2011

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Produits des activités ordinaires	15	15 035	14 425	29 282
Coût des ventes		-6 541	-6 345	-12 506
<b>Marge brute</b>		<b>8 493</b>	<b>8 080</b>	<b>16 777</b>
Frais de commercialisation		-7 558	-6 925	-13 785
Charges administratives		-1 290	-1 266	-2 480
Autres produits et charges opérationnels courants	11	545	491	255
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>190</b>	<b>380</b>	<b>767</b>
Autres produits et charges opérationnels				
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>190</b>	<b>380</b>	<b>767</b>
Résultat financier net	12	-185	85	5
Charges d'impôts	13	-111	-235	-390
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>-105</b>	<b>230</b>	<b>382</b>
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession				
<b>Résultat Net - part du groupe</b>		<b>-105</b>	<b>230</b>	<b>382</b>
Résultat net par action		-0,16	0,34	0,57
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650
Résultat dilué par action		-0,16	0,34	0,57
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650

## 1.3 Etat du résultat Global

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>Résultat net</b>		<b>-105</b>	<b>230</b>	<b>382</b>
Variations relatives aux :				
Ecart de conversion				-12
Impôts sur les éléments du résultat global				
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées				
<b>Résultat global total</b>		<b>-105</b>	<b>230</b>	<b>370</b>

## 1.4 Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2011

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>-105</b>	<b>230</b>	<b>382</b>
Amortissements et provisions hors actif circulant		-5	-45	515
Variation des impôts différés		69	97	191
Plus-values de cession		8	16	51
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>-34</b>	<b>298</b>	<b>1 139</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
Variation des stocks et en-cours	3	-644	898	590
Variation des clients et comptes rattachés	4	-294	-311	-108
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8	697	757	646
Variation des autres créances et dettes		-400	-211	-264
Variation du besoin en fonds de roulement		-641	1 133	864
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>-676</b>	<b>1 431</b>	<b>2 003</b>
Acquisitions d'immobilisations	1	-1 136	-194	-804
Cessions d'immobilisations		19	14	10
Incidence des variations de périmètre				
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-1 117</b>	<b>-180</b>	<b>-794</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				-114
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Incidences des acquisitions et cessions de titres Barbara Bui		16	-4	4
Augmentations de capital en numéraire				
Emissions d'emprunts	7	905	43	49
Remboursements d'emprunts	7	-251	-281	-530
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>670</b>	<b>-242</b>	<b>-477</b>
Incidence de la variation de cours des devises		3	-	-19
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>- 1 120</b>	<b>1 010</b>	<b>712</b>
Trésorerie d'ouverture		4 328	3 616	3 616
Trésorerie de clôture		3 208	4 626	4 328
Dont valeurs mobilières de placement		1 749	2 392	1 743
Dont disponibilités		1 553	2 239	2 590
Dont découverts bancaires		-94	-6	-5



## 1.5 Variation des capitaux propres 30 juin 2011

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>1 079</b>	<b>4 648</b>	<b>4 151</b>		<b>-326</b>	<b>9 551</b>		<b>9 551</b>
Affectation Résultat 2009			-326		326			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui			4			4		4
Perte et gains enregistrés en capitaux			-184	171		-12		-12
Dividendes distribués								
Résultat consolidé exercice 2010					382	382		382
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>1 079</b>	<b>4 648</b>	<b>3 645</b>	<b>171</b>	<b>382</b>	<b>9 926</b>		<b>9 926</b>
Affectation Résultat 2010			382		-382			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui			16			16		16
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 1er semestre 2011					-105	-105		-105
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>1 079</b>	<b>4 648</b>	<b>4 043</b>	<b>171</b>	<b>-105</b>	<b>9 837</b>		<b>9 837</b>

## 2 PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 Cadre général

Les comptes consolidés résumés du 1<sup>er</sup> semestre 2011 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 septembre 2011. Ils sont établis en conformité avec la norme IAS 34 et les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2011. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés résumés sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation des comptes annuels.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

La prise en compte des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 n'a pas eu d'incidence sur les comptes établis au 30 juin 2011 :

- Amendement d'IFRS 1 : exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS 7
- IAS 24 : informations à fournir sur les parties liées (révisée)
- Amendement à IAS 32 : classification des droits de souscription
- Amélioration annuelle des normes IFRS (mai 2010)
- Amendement à IFRIC 14 : paiements anticipés des exigences de financement minimal
- IFRIC 19 : extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Les nouvelles normes et interprétations d'application optionnelle en 2011 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2011.

### 2.2 Principes comptables et méthodes de consolidation

#### Périmètre de consolidation

Une nouvelle filiale détenue à 100% par le groupe a été créée en vue de l'exploitation de la nouvelle Boutique de Los Angeles, son intégration dans le périmètre de consolidation est intervenue au 31 décembre 2010.

La consolidation porte ainsi sur les sociétés du groupe Barbara Bui indiquées dans le tableau ci-après.

Société	Ville	Pays	% de contrôle (*)	Méthode de conso. (**)
Société mère				
Barbara Bui SA	Paris	France		IG
Filiales				
Alain Tondowski Sarl	Paris	France	55 D	IG
BBK Holding	New York	Etats-Unis	100 D	IG
Barbara Bui Srl	Milan	Italie	99,9 D	IG
BBK Distribution	New York	Etats-Unis	100 I	IG
Kabuki Inc.	New York	Etats-Unis	100 I	IG
BBRD	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG

(\*) D = direct - I = indirect globale

(\*\*) Intégration

#### Méthodes de consolidation

La consolidation réalisée selon la méthode de l'intégration globale a été effectuée sur la base des situations sociales arrêtées par chaque société au 30 juin 2011.

Toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminées.

#### Intérêts minoritaires

La quote-part des minoritaires négatifs dans les capitaux propres de la filiale Alain Tondowski Sarl a été prise en charge par le groupe.

## 2.3 Principes comptables du bilan

### Actif immobilisé

#### *Immobilisations incorporelles*

##### *Ecart d'acquisition (IAS 36 et IFRS 3)*

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition. Conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

##### *Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)*

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les droits aux baux.

- Les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée comprise entre 3 et 5 ans.
- Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du groupe. Sans marché actif, et à durée indéterminée, les droits aux baux restent par conséquent des immobilisations incorporelles non amortissables, mais soumis aux tests de dépréciation de l'unité de trésorerie à laquelle ils sont rattachés.
- Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans. En conséquence, ils seront réalisés, lors de l'arrêt intermédiaire, en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

##### *Immobilisations corporelles (IAS 16)*

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le patrimoine à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles. En effet, la plupart des actifs correspondant principalement aux agencements de magasins sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage 5 ans ;
- Agencements gros œuvres 10 ans ;
- Aménagements 3 à 7 ans ;
- Matériel de transport 4 ans ;
- Mat. et mobilier de bureau 4 ans ;
- Matériel informatique 3 ans .

Lorsque les actifs sont vendus ou cédés, l'écart entre le produit net et la valeur nette comptable des actifs est enregistré respectivement comme un produit ou une charge dans les autres produits et charges opérationnels.

##### *Contrats de location - financement et locations simples (IAS 17)*

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location - financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location - financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

##### *Dépréciation des actifs (IAS 36)*

Comme pour les immobilisations incorporelles (droits aux baux) le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Ce test de valeur est réalisé dès que ces immobilisations incorporelles génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan d'affaires qui leur est associé, un redressement significatif.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

#### **Stocks et en cours (IAS 2)**

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

#### **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel de la créance.

#### **Disponibilités (IAS 7 et 39)**

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement répondant aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières ne répondant pas à ces critères sont reclassées en autres actifs non courants.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat financier.

#### **Avantages au personnel (IAS 19)**

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière. Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

#### **Actifs et passifs financiers (IAS 32 et 39)**

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies dans les normes IAS 32 et IAS 39. La variation de juste valeur des actifs financiers courants est comptabilisée en résultat.

#### **Actions Barbara Bui auto détenues**

Les actions Barbara Bui détenues par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cessions sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

#### **Provisions pour risques et charges (IAS 37)**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

## 2.4 Principes comptables du compte de résultat

### Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

### Frais de publicité et de promotion (IAS 38)

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espace média, les frais de salon et de présentation des collections, la fabrication des catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des produits du groupe.

Ces frais sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production s'il s'agit de biens, ou lors de leur réalisation s'il s'agit de services.

### Autres produits et charges

Les autres produits et charges :

- qui relèvent des activités ordinaires de l'entreprise sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels courants,
- qui ne relèvent pas de l'activité courante sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

### Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

## Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les différences temporaires entre résultats fiscaux et sociaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Le taux retenu pour leur évaluation correspond au taux applicable au mode de réalisation le plus probable de la différence temporaire. Les actifs et les passifs d'impôts différés quelle que soit leur échéance sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. La part des impôts différés actifs, dont la récupération ne semble pas pouvoir intervenir à moyen terme n'est pas comptabilisée à l'actif du bilan. En revanche leurs montants sont indiqués pour information en annexe.

### Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du groupe divisé par le nombre total d'actions.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Aucun instrument dilutif n'existe dans le groupe.

## 2.5 Autres principes comptables

### Conversion des éléments en devises (IAS 21)

#### *Conversion des comptes des sociétés intégrées*

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro, les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

#### *Autres éléments en devises*

Les produits et charges en devises sont convertis au cours moyen mensuel. En fin d'exercice, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat.

### Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe Barbara Bui compte 2 secteurs opérationnels, l'activité Boutiques d'une part et l'activité Diffusion d'autre part, qui se distinguent par des coefficients de marge, des montants d'investissement, des charges opérationnelles et des risques clients structurellement différents. Ils correspondent aux 2 axes selon lesquels sont organisés le reporting interne et la gestion du groupe.

L'activité Boutiques bénéficie de taux de marge brute importants liés à un chiffre d'affaires détail, mais nécessite des investissements corporels et incorporels élevés ainsi que de lourdes charges opérationnelles (loyers et frais de personnels).

L'activité Diffusion génère des marges brutes plus faibles mais nécessite des investissements et des charges opérationnelles plus limités.

Les performances de chacun de ces secteurs sont régulièrement analysées par le P.D.G., principal décideur opérationnel, qui peut alors allouer les ressources nécessaires.

Ces secteurs opérationnels restent issus d'un même métier et sont concentrés au sein d'une même entité juridique, ce qui entraîne nécessairement la mise en commun d'éléments d'actif, de passif et de charges. Aussi par référence à la norme, conduisant à éliminer toute clé de répartition arbitraire dans le but de communiquer une information pertinente, les éléments communs qui ne peuvent être affectés figurent :

- en charges non affectées,
- en actifs ou passifs non affectés.

### 3 NOTES ANNEXES

#### Note 1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles			Immobilisations corporelles	Immobilisations financières
		Droits aux baux	Logiciels	Total		
Au 31/12/2010						
Valeur brute	50	2 104	80	2 185	9 521	916
Amortissements et dépréciations	-50	-152	-74	-226	-5 691	
Valeur nette		1 952	6	1 959	3 830	916
Variation						
Acquisition			4	4	1 068	17
Cessions et reprises					-8	-19
Amortissements et dépréciations			-2	-2	-345	
Valeur nette au 30 juin 2011		1 952	8	1 961	4 545	914
Au 30/06/2011						
Valeur brute	50	2 104	84	2 188	10 372	914
Amortissements et dépréciations	-50	-152	-76	-228	-5 827	
Valeur nette		1 952	8	1 961	4 545	914

L'écart d'acquisition se compose conformément aux principes IFRS de l'écart de première consolidation constaté lors de l'acquisition de la filiale Alain Tondowski Sarl (20 K€) auquel s'ajoute le coût d'acquisition de la marque Alain Tondowski Sarl (30 K€). Les faibles perspectives liées à cette activité ont entraîné une dépréciation totale de cet actif.

Les droits aux baux inscrits au bilan pour 2 104 K€ correspondent aux locaux ayant fait l'objet par le passé d'un rachat de pas de porte, à savoir :

- 5 boutiques à Paris (4 rue Etienne Marcel et 1 rue de Grenelle),
- 2 boutiques à Milan (Via Manzoni, via Sant'Andrea),
- le centre administratif et show room du 32 rue des Francs Bourgeois.

Les autres baux, dont le groupe est également propriétaire, ont été négociés sans rachat de pas de porte, à savoir :

- 4 boutiques à Paris, dont la boutique de la rue du Faubourg St Honoré ouverte en septembre 2008. Les autres se situent Avenue Montaigne, rue des St Pères, rue des Francs Bourgeois,
- 1 boutique à New York (Soho).

En ce qui concerne la boutique située rue de Grenelle (Paris), les perspectives et les conditions de marché actuelles ont conduit à maintenir la dépréciation constatée depuis le 31 décembre 2008 (152 K€) qui valorise le bail à 300 K€ à l'actif du bilan.

Les immobilisations financières sont principalement constituées par les loyers d'avance versés en garantie au titre de l'ensemble des locaux loués par le groupe.

**Note 2. Impôts différés**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/10	Variations de l'exercice	Au 30/06/11
Barbara Bui SA	439	-43	396
Kabuki Inc.	371	1	373
Alain Tondowski Sarl			
BBK Holding	1	1	2
BBK Distribution	77	-13	65
BB Italie Srl	-112	-15	-127
Total général	777	-69	708
Impôts différés actifs	889		836
Impôts différés passifs	112		127

*Complément d'information sur les impôts différés actifs*

83 K€ concernant la société Alain Tondowski Sarl et 56 K€ concernant la société Barbara Bui Italie Srl, n'ont pas été enregistrés, faute de perspectives de récupération suffisantes.

**Note 3. Stocks**

(en milliers d'euros)	Matières 1 <sup>ères</sup> et fournitures	Produits finis	Marchandises	Total
Au 31/12/2010				
Valeur brute	1 569	4 136	907	6 613
Dépréciations	-407	-702	-72	-1 181
Valeur nette	1 163	3 434	836	5 432
Variation				
Variations des stocks	107	371	10	488
Variation des dépréciations	127	34	-4	156
Valeur nette au 30/06/11	1 396	3 839	841	6 076
Au 30/06/2011				
Valeur brute	1 676	4 508	917	7 101
Dépréciations	-280	-668	-76	-1 024
Valeur nette	1 396	3 839	841	6 076

**Note 4. Clients et comptes rattachés**

(en milliers d'euros)	
Au 31/12/2010	
Valeur brute	2 694
Dépréciations	-576
Valeur nette	2 118
Variation	
Variations des comptes clients	251
Variation des dépréciations	43
Valeur nette au 30/06/2011	2 412
Au 30/06/2011	
Valeur brute	2 945
Dépréciations	-533
Valeur nette	2 412

Compte tenu des délais de règlement, la valeur comptable reflète de façon fiable la juste valeur des créances comptabilisées à l'actif.

Tous les clients qui n'avaient pas soldé leurs créances correspondant à la saison A/H 2010 ont été provisionnés au 30/06/2011. Par ailleurs, une analyse au cas par cas des créances clients est réalisée pour évaluer le risque de non recouvrement.



**Note 5. Autres créances et actifs courants**

Autres créances	Avances fournisseurs	Avances au personnel	Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Débiteurs divers	Total autres créances	Autres actifs courants
Au 31/12/2010							
Valeur brute	126	12	14	551	6	708	92
Dépréciations							
Valeur nette	126	12	14	551	6	708	92
Variation							
Variations	174	1		159	6	340	
Dépréciations							
Valeur nette au 30 juin 2011	301	13	14	710	11	1 048	92
Au 30/06/2011							
Valeur brute	301	13	14	710	11	1 048	92
Dépréciations							
Valeur nette	301	13	14	710	11	1 048	92

Les autres actifs courants de 92K€ correspondent à une somme versée en garantie, dans le cadre d'un litige entièrement couvert par une provision pour risque.

**Note 6. Provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Dotations de l'exercice	Utilisation	Reprise de l'exercice	30/06/2011	Part à - 1 an	Part à + 1 an
Engagement retraite	55	4	-	-	60	-	60
Départ personnel BB Italie Srl	44	-	-	-	45	-	45
Litiges	766	100	70	431	365	365	-
Impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions risques et charges	766	100	70	431	365	365	-
Résultat opérationnel courant		100	70	431	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels							
Charge d'impôts							

*Provisions pour engagement de retraite*

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier. Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans,
- table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- taux de turnover : - 35 ans = 10%, de 35 à 55 ans = 5%, + 55 ans = 0%,
- taux d'actualisation : 5,5%,
- taux d'inflation : 2%.
- revalorisation annuelle des salaires : 2%

*Engagement de retraite pour les dirigeants*

Néant.

*Litiges*

Les provisions pour litiges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables qui résultent des activités du groupe.

Au 30 juin 2011, une reprise sur les provisions pour risques et charges liée au risque de déplaçonnement de loyers en-cours a été enregistrée pour 368 K€. A ce titre les provisions ont diminué de 368 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2011 de façon à ajuster le risque lié à l'évolution de certains loyers.

*Impôts*

Néant.

**Note 7. Dettes financières**

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Nouveaux emprunts	Remboursements	30/06/2011	A - 1 an	De 1 à 5 ans
Emprunts à taux variable	-					
Emprunts à taux fixe	2 630	900	243	3 287	492	2 796
Locations financement	42		8	34	14	21
Comptes courants d'associés	12	5		17		17
Intérêts à payer	7		1	6	7	1
<b>Total emprunts</b>	<b>2 692</b>	<b>905</b>	<b>251</b>	<b>3 345</b>	<b>513</b>	<b>2 832</b>
Dividendes à payer	-					
Concours bancaires courants	5	88		94	94	
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 697</b>	<b>993</b>	<b>251</b>	<b>3 438</b>	<b>606</b>	<b>2 832</b>

La société mère Barbara Bui SA est la seule société du groupe à avoir souscrit des emprunts moyen terme auprès d'établissements de crédit, la seule devise utilisée étant l'euro. Il n'existe aucun emprunt en devise.

Les garanties afférentes à ces emprunts sont principalement de type nantissement de droit au bail. Seul l'emprunt relatif à l'acquisition du site logistique de Domont est garanti par un privilège de prêteur de deniers.

Ces emprunts ne comportent aucune clause de remboursement anticipé.

Les comptes courants d'associés ne sont pas productifs d'intérêts.

**Note 8. Fournisseurs et autres dettes**

(en milliers d'euros)	Avances et acomptes clients	Salaires et dettes sociales	Autres dettes	Total autres dettes	Fournisseurs
Valeur au 31/12/2010	849	865	259	1 973	4 698
Variations	215	89	-61	243	697
Valeur au 30/06/2011	1 064	954	198	2 216	5 396

Les avances clients correspondent à des acomptes versés sur les commandes de la saison hiver 2011.

Les salaires et dettes sociales correspondent aux échéances du mois de juin 2011 réglées en juillet 2011.

Les autres dettes correspondent principalement aux charges à payer.

**Note 9. Créances et dettes d'impôts courants**

(en milliers d'euros)	ACTIF			PASSIF		
	Créances d'impôts sociétés	Créances fiscales hors IS	Total	Dettes d'impôts sociétés	Dettes fiscales hors IS	Total
Au 31/12/2010						
Valeur brute	2	390	392		397	397
Dépréciations						
Valeur nette	2	390	392		397	397
Variation						
Variations	100	260	359		57	57
Dépréciations						
Valeur nette au 30 juin 2011	102	650	751		454	454
Au 30/06/2011						
Valeur brute	102	650	751		454	454
Dépréciations						
Valeur nette	102	650	751		454	454

100 K€ de crédit d'impôt recherche ont été comptabilisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

**Note 10. Capitaux propres**

Au 30 juin 2011, le capital est constitué de 674 650 actions (674 650 actions aux 31 décembre 2010 et 2009), entièrement libérées, au nominal de 1,60 euros.

441 213 actions bénéficiaient au 30 juin 2011 d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de quatre ans.

Au 30 juin 2011, la valeur brute des actions Barbara Bui détenues dans le cadre du contrat de liquidité s'élevait à 24K€ et le retraitement des plus ou moins values sur les cessions effectuées sur l'exercice ont un impact non significatif sur les capitaux propres.

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto détenues. L'assemblée générale du 27 juin 2011 a décidé de reporter à nouveau l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice 2010 et de ne pas verser de dividendes au titre de l'exercice 2010.

**Note 11. Autres produits et charges opérationnels courants**

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Royalties et autres redevances			
Crédit d'impôt recherche	100		
Pertes et gains sur cessions d'actifs	-3	-13	-14
Pertes et gains sur créances	28	65	-29
Litiges, procès et autres produits et charges	393	411	319
Remboursements sinistres et transfert de charges	27	29	-20
Divers			-1
Autres produits et charges d'exploitation	545	491	255

Les litiges procès et autres produits et charges sont principalement constitués par les dotations et reprises de provisions enregistrées dans le cadre des déplaçonnements de loyer.

## Comptes Consolidés résumés 1<sup>er</sup> semestre 2011

### Note 12. Résultat financier net

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Produits de placement	6	2	6
Intérêts d'emprunts	-61	-72	-138
Coût de la dette financière nette	-55	-70	-132
Escomptes accordés			-2
Autres			1
Autres produits et charges financiers			-1
Différences de change	-129	154	138
Résultat financier net	-185	84	5

### Note 13. Charges d'impôts

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Impôts exigibles			-12
Impôts différés	-34	-158	-216
Autres Impôts (CVAE...)	-77	-77	-162
Total	-111	-235	-390

En France, la loi de finance pour 2010 a introduit une nouvelle taxe : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Par cohérence avec le traitement des taxes analogues au sein du Groupe, la CVAE a été qualifiée par le groupe d'impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12. En conséquence, elle est comptabilisée en « Charges d'impôts »

### Note 14. Secteurs opérationnels

En ce qui concerne les actifs et passifs non affectés par secteur d'activité, il convient de se reporter aux remarques formulées dans les principes comptables au paragraphe secteurs opérationnels (IFRS 8).

#### Résultats sectoriels par activité

	30/06/2011			30/06/2010			31/12/2010		
	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total
Produits sectoriels	6 727	8 308	15 035	6 287	8 138	14 425	12 488	16 794	29 282
Résultat sectoriel	251	844	1 095	843	810	1 648	999	2 356	3 355
Charges non affectées			-905			-1 273			-2 480
<b>Résultat opérationnel courant</b>			<b>190</b>			<b>380</b>			<b>875</b>
Autres produits et charges opérationnels									-107
<b>Résultat opérationnel</b>			<b>190</b>			<b>380</b>			<b>767</b>
Résultat financier net			-185			85			5
Charges d'impôts			-111			-235			-390
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>			<b>-105</b>			<b>230</b>			<b>382</b>
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession									
<b>Résultat net</b>			<b>-105</b>			<b>230</b>			<b>382</b>

**Note 15. Produits des activités courantes par zone géographique**

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	%	30 juin 2010	%	31 décembre 2010	%
France	8 367	56%	7 876	55%	15 883	54%
Europe hors France	2 131	14%	1 791	12%	3 763	13%
USA / Canada	982	7%	875	6%	1 984	7%
Pays de l'Est	2 264	15%	2 364	16%	4 924	17%
Asie / Pacifique	328	2%	566	4%	1 055	4%
Afrique / Moyen-Orient	904	6%	940	7%	1 631	6%
Autres	59	0%	14	0%	39	0%
<b>Total</b>	<b>15 035</b>	<b>100%</b>	<b>14 425</b>	<b>100%</b>	<b>29 279</b>	<b>100%</b>

**Note 16. Effectifs et salaires**

Effectif moyen	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Barbara Bui SA	120	117	116
Filiales	12	12	13
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>129</b>	<b>129</b>

Salaires et charges (en milliers d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Barbara Bui SA	3 597	3 359	6 701
Dont réserve spéciale de participation Filiales	231	245	454
<b>Total</b>	<b>3 828</b>	<b>3 604</b>	<b>7 155</b>

Ni le résultat de l'exercice 2010, ni celui du 1<sup>er</sup> semestre 2011 de la société Barbara Bui SA n'ont permis d'affecter un montant à la réserve spéciale de participation, en application des dispositions légales.

**Note 17. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

En euros	1 <sup>er</sup> semestre 2011		1 <sup>er</sup> semestre 2010		Exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Monsieur William Halimi Président directeur général						
Rémunération fixe	78 600	78 600	78 600	78 600	157 200	157 200
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature logement	11 400	11 400	11 400	11 400	22 800	22 800
Avantages en nature véhicule	Néant	Néant	Néant	Néant	2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>90 000</b>	<b>90 000</b>	<b>90 000</b>	<b>90 000</b>	<b>182 000</b>	<b>182 000</b>

En euros	1 <sup>er</sup> semestre 2011		1 <sup>er</sup> semestre 2010		Exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Madame Barbara Bui Directeur général délégué						
Rémunération fixe	72 600	72 600	72 600	72 600	145 200	145 200
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature logement	Néant	Néant	2 900	2 900	2 900	2 900
Avantages en nature vêtements	Néant	Néant	Néant	Néant	6 000	6 000
<b>Total</b>	<b>72 600</b>	<b>72 600</b>	<b>75 500</b>	<b>75 500</b>	<b>154 100</b>	<b>154 100</b>

Les dirigeants du groupe Barbara Bui n'ont reçu aucun jeton de présence au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au sein du groupe Barbara Bui. Il n'existe pas de plan d'actions de performance au sein du groupe Barbara Bui.

**Note 18. Rémunération du comité de direction**

Le comité de direction du groupe Barbara Bui est composé de 8 membres assurant les fonctions de direction générale, direction artistique, direction administrative et financière, direction de production, direction commerciale (wholesale et retail) et direction de la communication.

Les fonctions rémunérées en 2011 n'ont pas changé par rapport à l'exercice 2010, mais la direction de la communication est restée partiellement vacante au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Rémunérations brutes (en euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2011	1 <sup>er</sup> semestre 2010	Exercice 2010
	407 900	420 970	885 244

---

**Note 19. Risques de marché**

*Risques actions*

L'assemblée générale du 27 juin 2011 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 000 euros sont affectés au compte de liquidité depuis le 29 octobre 2007.

Les seules actions détenues par le groupe sont des actions Barbara Bui détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité. Au 30 juin 2011, le groupe détenait 631 actions valorisées à 38,85 € soit 24 K€ euros, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2010, le groupe détenait 1 609 actions valorisées à 16,56 € soit 27 K€, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

**Note 20. Parties liées**

Rémunération des mandataires

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui.

Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 14 décembre 2006, Mme Barbara Bui a été nommée aux fonctions de Directeur général délégué. Sa rémunération globale brute au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2011 a été fixée par le conseil d'administration du 30 mars 2009, et s'est élevée à 72 600 euros bruts.

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi.

Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 28 juin 2010 renouvelant le mandat de William HALIMI en qualité de Directeur général, sa rémunération globale brute à ce titre pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011 a été fixée par le conseil du 30 mars 2009, comme suit : 90 000 euros bruts dont avantages en nature 11 400 euros

Avantages en nature des mandataires

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi.

Montant, nature et objet : le conseil d'administration du 15 avril 2004 a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004 Monsieur William Halimi en sa qualité de Président directeur général disposera du droit d'utiliser à des fins personnelles une partie d'un appartement à usage d'habitation situé 74 avenue de Wagram à Paris, 75017. Ce droit d'utilisation porte sur une partie évaluée au tiers de la superficie de l'appartement et constitue un avantage en nature de 11 400 euros au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Cet appartement est destiné à l'hébergement des visiteurs de marque de la société Barbara Bui SA.

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui.

Montant, nature et objet : le conseil d'administration du 15 avril 2004 avait décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, Madame Barbara Bui, à titre d'accessoire à son contrat de travail de Directrice artistique, disposerait du droit d'utiliser à des fins personnelles une partie d'un appartement à usage d'habitation situé Place des Vosges à Paris, 75003. Ce droit d'utilisation portait sur une partie évaluée au tiers de la superficie de l'appartement et a constitué un avantage en nature de 2 900 euros au titre de l'exercice 2010 car le bail de cet appartement a été résilié en date du 4 février 2010, suite à l'achat des murs par Madame Barbara Bui.

Mandataires : Mise à disposition de locaux

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui.

Montant, nature et objet : En accord avec la première résolution du conseil d'administration du 29 janvier 2010, Madame Barbara Bui a mis à disposition à compter du 4 février 2010 une partie des locaux dont elle est devenue propriétaire Place de Vosges, 75003 Paris. En contrepartie de cette mise à disposition elle perçoit une redevance mensuelle de 2 900 euros conformément au contrat de mise à disposition des locaux signé le 4 février 2010. Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011, le montant des loyers s'est élevé à 17 400 euros.

**Note 21. Passifs éventuels**

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe pas, à la connaissance du groupe, de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du groupe.

**Note 22. Evénements postérieurs à la clôture**

Néant

#### **4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE (PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUN 2011)**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BARBARA BUI, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- 
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

##### **I- Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

##### **II- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur Seine, le 14 septembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

FT AUDITS & ASSOCIES	DELOITTE & ASSOCIES
Patrick FRANCO	Laurent HALFON



## **5 DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 14 septembre 2011

William Halimi  
Président Directeur Général